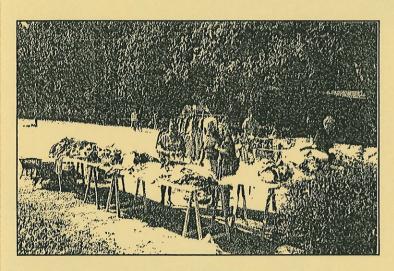
HISTOIRE D'ABEILLE

L'essaim de misère

En Provence, sur les plateaux arides du Centre Var, il arrive qu'en pleine chaleur de l'été, des centaines de milliers d'abeilles désertent massivement leurs ruches pour se regrouper, affamées, en énormes essaims vagabonds.

Elles errent longtemps, puis disparaissent, épuisées, sauvant ainsi par leur sacrifice la survie de l'espèce. C'était pour nos anciens « les essaims de misère ».

> « L'Apiculture » Par Pierre JEAN- PROST



La Brocante du Lundi de la Pentecôte a connu un vif succès.



L'abattage du vieux peuplier du Pont Neuf à l'aide d'une nacelle venue tout-exprès de Vitrolles.

HORLOGERIE COMTOISE ET PROVENCALE

Olivier GRANGER Tél: 94.72.22.43

ANNONCE

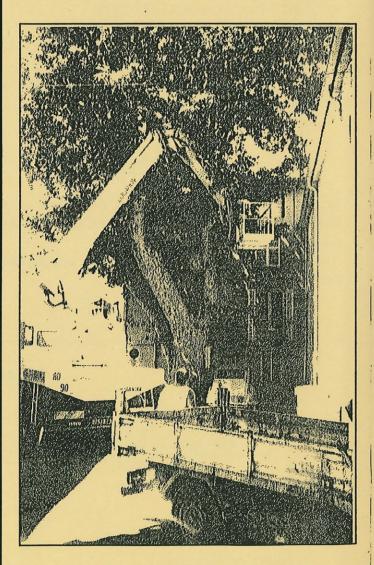
RECHERCHE A L'ANNEE LOCATION VILLA INDEPENDANTE

3 chambres Loyer maxi. 3 800,00 Frs (possibilité de négocier si travaux) Tél.: 94.72.27.61 à partir de 18 H 45

M. Dominique EPOIS

KINDSIDDIDKADDIDDE

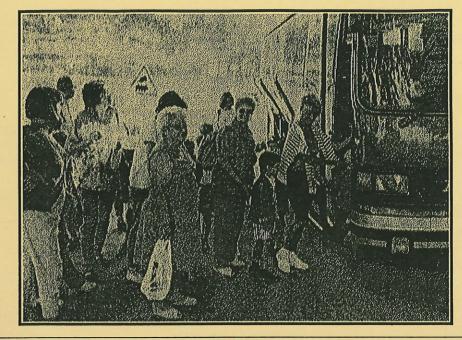
5, rue Raynouard 83136 Sainte-Anastasie Tél.: 94,72,29,74



L'élagage des platanes Rue Notre Dame.

MICHELE FLEURS 94.86.67.22 94.72.20.94 FORCALOUEIRET

SAINTE-ANASTASIE



BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 1996 N°80

Sortie de la journée des enfants de l'école maternelle pour clôturer joyeusement la fin prochaine de l'année scolaire.

LE MOT DU MAIRE

La question m'est quelquefois posée, sur le pas d'une porte, de savoir ce qu'est à Sainte-Anastasie « l'Intérêt Général ».

C'est une bonne question,

Il y a beaucoup, en effet, à dire sur ce qui est utile à tous, sur ce qui l'est moins et, sur ce qui ne l'est « vraiment » pas du tout, comme par exemple :

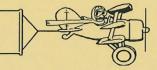
- acquérir et aménager des espaces verts à protéger, faire un jardin d'enfants ;
- planter des arbres ou construire une passerelle permettant aux piétons de traverser l'Issole à l'occasion d'une simple promenade ;
- construire une nouvelle école primaire alors que la majorité des ménages n'a pas d'enfants d'âge scolaire ;
- subventionner les associations qui s'amusent ou encore, entre autres, soutenir le syndicat des arrosants qui use l'eau des truites arc en ciel.

C'est le bon sens même! Mais avouez que pour y penser, il faut avoir beaucoup de temps libre ou quelques quartiers de noblesse.



CHRONIQUE MUNICIPALE

INFORMATIONS UTILES



POLICE MUNICIPALE

Pendant les heures ouvrables s'adresser ou téléphoner à la Mairie au 94.69.64.40. En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence, téléphoner au Gardien de Police Municipale:

2 94.72.27.82.

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse aux numéros précédents, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Véronique MARIN, Assistante Sociale, tiendra sa permanence le vendredi 5 Juillet, de 10 heures à 12 heures, à la Mairie.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, le jeudi 4 Juillet de 10 heures à 12 heures : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide ménagère).

QUALITE DE L'EAU DE BOISSON DU RESEAU PUBLIC

(Analyse du 03 Juin 1996)

Eau de minéralisation importante, microbiologiquement conforme pour les paramètres recherchés.

PHARMACIES DE GARDE

<u>Du samedi 13/07, 19 heures au samedi 20/07, 09 heures :</u>
-appel préalable au 94.86.70.93. (Pharmacie de FORCALQUEIRET) ou au 94.07.08.08. (standard) pour une autre Pharmacie.

<u>Du samedi 20/07, 19 heures au samedi 27/07, 09 heures :</u>
-appel préalable au 94.07.08.08. (standard).



SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS

Le 07/07/96....Dr MATHIE........94.59.62.97. Le 14/07/96....Dr CORBIER......94.72.25.69. Le 21/07/96....Dr HYBRAM......94.28.33.17. Le 28/07/96....Dr ASPE.......94.48.85.20.

INTERVENTION SUR LES RÉSEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 94.86.34.61, puis numéro donné par répondeur.

DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).

Du Lundi au Vendredi -8 H à 12 H- -13 H 30 à 16 H-Samedi et Dimanche -8 H à 12 H-

Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas «monstres », c'est-à-dire ce qui ne peut trouver place dans une malle de voiture.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

INFOS PRATIQUES

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAR

De nouveaux services d'Information sur le 36.15 CAF

Avec plus de deux millions de consultations par an, le 36.15 CAF, service télématique des Caisses d'Allocations Familiales, est devenu le premier du secteur social. Il est pour les familles, non seulement un nouveau mode d'information, mais aussi un moyen facile de contact avec la CAF.

Cinq ans après sa création, le 36.15 CAF évolue en proposant de nouveaux services pour mieux répondre aux besoins d'information des familles.

<u>Par ailleurs la C.A.F. du Var assure une permanence sur BRIGNOLES, tous les mardis de 8 H 45 à 12 H et de 13 H 30 à 16 H 30 bâtiment des Ursulines.</u>

MARIAGES

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de Monsieur Cyril HEPP et de Madame Valérie BERDU célébré le 25 Mai ainsi que celui de Monsieur Jean-Luc GINDA et de Madame Nicole HUHN (ci-contre) célébré le 8 Juin.

Toutes nos félicitations aux mariés.



NAISSANCES

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de

- GUIOT Bastien, né le 11 Mai 1996
- PEREZ Maxime, né le 29 Mai 1996
- WALME Benjamin, né le 13 Juin 1996.

Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux-nés.

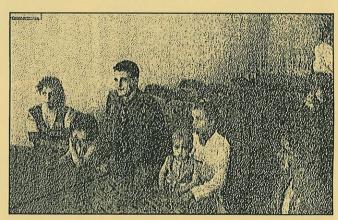
BAPTEME CIVIL

Le 22 Mai dernier, Monsieur le Maire a procédé au Baptême Républicain de Cindy CECINI en présence de ses parents et des témoins.

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents et tous nos voeux à la petite Cindy.

DECES

Nous avons le regret de vous informer du décès d Madame Augusta MUSSO, survenu le 24 Mai 1996. Nous présentons à la famille nos sincère condoléances.



COMITE DES FETES

Dimanche 30 Juin 1996

Place de la Gare

Le Comité des Fêtes vous propose :

♦ à 13 H. un Méchouï

Prix : Adultes 95 F.

Enfants de 7 à 14 ans 50 F.

Apportez vos.couverts!

Familles nombreuses : nous consulter au 94.72.24.01.

Inscriptions chez les commerçants du Vendredi 21 au 29 Juin 1996.

- ♦ 16 H. Boules (Mêlée)
- ♦ 20 H. Macaronade

Inscriptions sur place de 16H à 19H30. Prix : 40 F.

♦ 22 H. Bal avec l'Orchestre ALIZE.

Dimanche 14 Juillet 1996

Place Saint-Just

- ♦ 11 H 30 Anchoïade publique et gratuite.
- ♦ 15 H 30 Jeux d'enfants.
 - Chants et Orchestres amateurs.
- ♦ 22 H 00 Bal Public.

Le Président



FETE DE LA SAINT JUST

MANIFESTATIONS SPORTIVES OUVERTES AU PUBLIC

Lieu: Place de la gare

Samedi 20 Juillet 1996

• Discipline: VOLLEY

Responsable: M. Sclafani 08 H 30 : Début des Inscriptions 09 H 30 : Début du Tournoi

• Discipline: TENNIS BALLON

Responsable: M. Ivars 14 H 30 : Début des Inscriptions

15 H 30 : Tournoi

Dimanche 21 Juillet 1996

• Discipline : BASKET

Responsable: M. Bruzzone. Ce tournoi comprendra:

-Poussines-Poussins

-Vétérans mixtes au-dessus de 30 ans

-Seniors

08 H 30 : Début des Inscriptions

10 H 00 : Début du Tournoi

• Discipline: TIR A LA CORDE

Responsable: M. Sclafani

15 H 00 : Début des Inscriptions

16 H 00 : Début du tir à la corde

Nous comptons sur votre participation nombreuse dans chaque discipline. Les équipes seront formées au fur et à mesure des inscriptions. Tous les participants dans les différentes disciplines seront récompensés.



FESTIVITES

Samedi 20 Juillet 1996

21 H 30.: Retraite aux Flambeaux Départ devant la Mairie

22 H.: Bal

Dimanche 21 Juillet 1996

Exposition du Club des Cigales

Toute la journée

Salle Polyvalente

11 H.: Vin d'honneur

Place de la Gare

22 H.: Bal

Lundi 22 Juillet 1996

16 H.: Jeux d'Enfants

Place de la Gare

22 H.: Spectacle

Mardi 23 Juillet 1996

12 H.: Aïoli

22 H.: Bal de clôture

ASSOCIATION BOULISTE

NOCTURNE 2 Hommes et 1 Femme 800 F. + 2/3 des participations

PETANOUE 2x2 Choisis

800 F. + 2/3 des participations

PETANQUE 3x3 Choisis

1 200 F. + 2/3 des participations

Lundi 22 Juillet 1996

JEU PROVENCAL 3x3 Choisis

1 200 F. + 2/3 des participations Inscriptions Bar des Amis. Tirage à 15 H.

Mardi 23 Juillet 1996

PETANQUE 2x2 à la Mêlée

Inscriptions sur place. Tirage à 15 H.

Vendredi 19 Juillet 1996

Inscriptions Bar des Amis. Tirage à 21 H.

Samedi 20 Juillet 1996

Inscriptions Bar des Amis. Tirage à 15 H.

Dimanche 21 Juillet 1996

Inscriptions Bar des Amis. Tirage à 15 H.

RUE DE PROVENCE:

TRAVAUX PREVUS

- Décaissement de la rue

- Création d'un réseau pluvial souterrain avec avaloirs

- Changement de la conduite d'eau et raccordement des maisons

- Installation de coffrets muraux et de compteurs neufs

♦ Tonte du Pré de la Font et du terrain de football. ♦ Début du désherbage des bords des chemins à

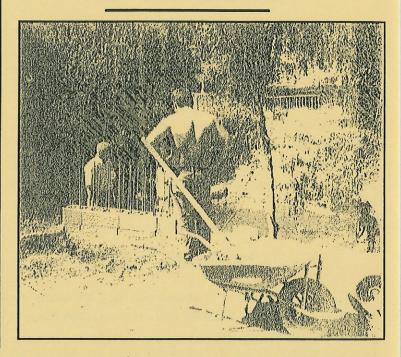
♦ Traçage dans le village des emplacements de

stationnement des voitures et des passages protégés.

l'épareuse. L'alternance des périodes humides et sèches favorable à la croissance des végétaux nous a amenés à retarder cette opération jusqu'à cette époque réputée sèche dans notre région.

♦ Préparation du podium de la Place de la Gare en vue des festivités.

♦ Débroussaillage du terrain communal du Gaou de Vie et abattage du vieux peuplier mort près du Pont Vieux par l'O.N.F..



TRAVAUX DE VOIRIE

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

DU 15 MAI AU 15 JUIN

Lundi 24 ont commencé les travaux de voirie prévus au budget 1996.

♦ Nouvelle opération «Nids de poule» sur divers

♦ Construction chemin des Vignarets des piliers

♦ Nivellement du nouveau court d'entraînement de

destinés à recevoir une passerelle piétonne

permettant la liaison entre ce chemin et la Place de

tennis. Pour des raisons budgétaires seront

construits cette année le court lui-même et le mur

d'entraînement. Le grillage sera budgétisé l'an

Les déblais provenant du nivellement du court de

Aucun délai ne peut actuellement être fixé pour

l'ouverture de cet accès, mais en tout état de cause

Déplacement des containers à verre, à huile et à

ordures ménagères de l'espace situé à l'entrée Est

du Village (près du pont de la déviation) près de

l'abri-bus à l'entrée Ouest du village (venant de

Forcalqueiret) entre les chemins de la Bassaque et du Défens. Le comportement de certaines personnes

-pas toujours de Sainte-Anastasie- qui n'hésitaient

pas à transformer cet endroit en dépôt d'ordures de toutes sortes est seul responsable de cette mesure. ♦ Contrôle de tous les poteaux à incendie du territoire

♦ Fermeture du terrain de la future école primaire par précaution contre certaines « tentations » d'en faire

♦ Travaux préparatoires d'un nouvel accès au Pré de

la Font par la rue Général De Gaulle.

sa réalisation sera menée à son terme.

tennis ont été utilisés à cet effet.

chemins de la Commune.

la Gare.

prochain.

Sont concernées :

communal.

- la Rue de Provence jusqu'au chemin des Vignarets

- la Rue du Vieux Moulin

un dépôt d'imondices.

- Décaissement de la rue

RUE DU VIEUX MOULIN:

- Caniveau central en pavés de grès

- Création d'un profil en V avec caniveau central

La durée des travaux devrait être d'environ trois semaines à un mois, sauf découvertes imprévues en sous-sol.

Nous savons que les résidents de ces rues prendront leur mal en patience car « le jeu en vaut la chandelle » (voir la Rue Raynouard et la Rue Daudet entièrement remodelées).

Nous les remercions par anticipation.

LA VAROISE DE SERVICES

Entretien - Réparation Débroussaillage - Tél.: 94.72.20.81 Tous Corps d'Etat Elagage 94.72.27.61

- soit d'une arme reclassée en 4ème catégorie par les décrets du 6 janvier 1993 et du 6 mai 1995;
- soit d'une arme de 5ème catégorie ;
- ou de 7ème catégorie.

Vous devez en effectuer la déclaration auprès de la Brigade de Gendarmerie de La Roquebrussanne.

Le délai -initialement prévu le 7 mai 1996- vient d'être prorogé, vous disposez donc d'un nouveau délai jusqu'au 31 Décembre 1996.

CONVENTION C.A.U.E. - COMMUNE

Le Jeudi 20 Juin, Bruno AYCARD -Vice-Président du Conseil Général et Président du C.A.U.E.- était à Sainte-Anastasie pour y présenter le résultat d'une étude d'urbanisme concernant la future école primaire.

M. BRULHET Directeur du C.A.U.E. et M. MICHARD Architecte chargé de l'étude, présentaient par le détail le projet d'implantation du nouveau bâtiment qui sera construit au Quartier des Horts.

PRET DE MATERIEL MUNICIPAL

La Mairie peut mettre à disposition des habitants du village le matériel de festivité restant occasionnellement disponible (tables et chaises).

Les demandes devront être formulées en Mairie ou auprès de l'Adjoint responsable (M. ISTRIA : 94.72.25.85).

Conditions de cession:

- ◆ Dépôt préalable d'un chèque de 500 F. à l'ordre du Trésor Public (Caution).
- Le chèque sera restitué à la réintégration du matériel dans les délais fixés.
- ♦ Le lendemain de cette date, et de manière automatique en cas de non restitution, le chèque sera encaissé par le percepteur,
- ♦ Ne sera ensuite remboursé à l'emprunteur que le reliquat des 500 F. correspondant à une soustraction d'une pénalité de 100 F. par jour de retard.

RISQUE D'INCENDIE

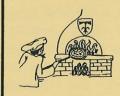
- Depuis le 10 Juin et jusqu'au 15 Octobre, l'usage des feux est strictement limité.
- Dorénavant les incinérations sont soumises à « demande d'autorisation » à adresser par le canal de la Mairie aux services départementaux de lutte contre
- L'usage des barbecues, est autorisé dans les terrains attenant à une habitation sous réserve que

l'incendie.

ceux-ci soient débroussaillés conformément à la réglementation en vigueur, maintes fois rappelée.

- Enfin la circulation en forêt (notamment D.F.C.I.) est interdite, excepté, aux propriétaires et ayants droits (voir panneaux).
- La Gendarmerie Nationale, la D.D.A., les pompiers ont autorité pour verbaliser les contrevenants.

PIZZERIA RESTAURANT DES AMIS



Pizza au Feu de Bois et Plats Cuisinés à Emporter

Tél: 94.72.21.85

- Parking des Ferrages -

Livraison rapide et Gratuite sur Sainte-Anastasie

Le SAVIEZ-VOUS?

Le balayage des rues n'a rien d'une institution ou alors cette institution devrait s'appliquer à toutes les rues et chemins du village (chacun étant égal devant l'impôt). En effet l'article 289 de l'annexe du Code Général des Impôts précise que «les Communes qui assurent le

Impôts précise que « les Communes qui assurent le balayage de certaines voies publiques peuvent recouvrer sur les riverains au moins une partie des dépenses du service, soit en instituant un système d'abonnement, soit en créant une taxe sur le balayage,

② qui n'exempte pas les riverains des obligations qui leur sont imposées par les règlements de police. »

Rassurez-vous à Ste-Anastasie cette disposition ne sera très probablement, jamais appliquée... ©

Ce qui ne doit pas empêcher les plus raisonnables de balayer devant leur porte.

Merci

TRAITEMENT DES PLATANES

Comme les années précédentes les platanes de la Commune seront traités contre le tigre des platanes durant la nuit du 5 au 6 Juillet (Place St-Just, Placette de l'Eglise, Rue Notre Dame, Rue Général De Gaulle, et Place de la Gare).

Bien que le produit utilisé ne soit pas dangereux, les riverains sont invités :

- à fermer les volets,
- à déplacer les voitures.

M. le Maire, dans une allocution simple et

chaleureuse, exprima le plaisir qu'il ressentait à voir cette Musique, l'une des richesses de notre vie d'hommes, mise ainsi à l'honneur, et félicita vivement et très sincèrement tous ceux qui ont permis la réalisation de cette soirée.



VINGT-QUATRE PEINTRES LOCAUX ONT EXPOSE

Pour la première fois, une exposition de peinture réservée aux peintres amateurs du village a été organisée par la mairie.

Les dispositions pratiques, prises en main par M. Jo FADDA, ont permis une présentation parfaite des tableaux, répartis harmonieusement dans toute la salle polyvalente.

Le vernissage, qui a eu lieu le samedi 1er Juin, attira un grand nombre d'amis et de sympathisants. M. Jean-Pierre MORIN, Maire, exprima son admiration pour tant d'oeuvres remarquables, réalisées parfois après une initiation à cet art de quelques années, voire quelques mois seulement. Il remercia vivement M. FADDA, toutes les personnes qui l'ont



secondé et naturellement, tous les artistes ; en un mot tous ceux qui ont contribué à faire de cette exposition une totale réussite.

Soulignons également, à cette occasion, le dévouement et la compétence de Madame Colette GORIOT, qui assure bénévolement l'animation de ces cours de dessin et peinture, transmettant ainsi généreusement son savoir, après plusieurs années d'études aux Beaux-Arts.

L'exposition, qui s'est poursuivie durant toute la journée du dimanche, a reçu nombre de visiteurs, qui tenaient pour la plupart, à exprimer leur admiration et leur étonnement de voir tant de talents réunis dans un seul village. « Une expérience, affirme M. MORIN, qui demande à être renouvelée et qui pourrait être ouverte, dans l'avenir, aux artistes des environs ».



6ème RALLYE-AUTO Touristique

Avec le concours de « Var-Matin » et l'aide du Comité des Fêtes, du Club des Cigales et de la Municipalité, ce rallye-auto aura lieu le Dimanche 25 Août 1996.

La vitesse n'entrant pas en ligne de compte, chacun peut concourir. Prévoir le pique-nique pour midi. Apéritif-buffet le soir à la Salle des Fêtes de Sainte-Anastasie après communication des résultats (Premier prix : promenade en avion de tourisme sur le littoral varois et le golfe de St-Tropez).

Inscriptions auprès des commerçants du village ou plus directement, de Robert AIME, 355 Les Fabres Tél. : 94.72.22.24.

Engagement par véhicule :100 F.

Les lieu et heure de départ seront communiqués dès l'inscription.

MUSIQUE JEUNE

La fête du village est une fête « toute catégorie ». Les jeunes et les moins jeunes peuvent toujours participer à l'ensemble des activités.
Cependant en 1995 la Municipalité avait répondu à un souhait exprimé par les plus jeunes de voir prendre en compte de manière plus systématique leurs préférences musicales.

Avec le concours du Comité des Fêtes cette première expérience avait été couronnée de succès et outre la satisfaction des intéressés, aucun incident « fâcheux » n'avait terni cette soirée un peu bruyante mais fort sympathique.

Cette année, dans le même esprit, la Commune financera le concert « jeunes » du Vendredi 5 Juillet, Place de la Gare.

Le Club des Jeunes de Sainte-Anastasie présidé par M. Yvon IVARS, s'est associé à cette organisation pour laquelle nous formulons tous nos voeux de réussite.

Merci.

FETE DES ECOLES



Cette année, le beau temps n'était pas au rendez-vous. Malgré tout la fête a comblé petits et grands. Tout d'abord par la qualité du spectacle offert par les élèves de maternelle et de primaire et aussi grâce à la mobilisation de certains parents venus donner un coup de main à l'A.P.E.S.A..

Le bureau tient à remercier tous ceux, parents et instituteurs, qui ont contribué par leurs efforts à la réussite de cette fête. Nous remercions également la Municipalité ainsi que le personnel communal qui se sont mis une fois de plus à la disposition des enfants.

BONNES VACANCES A TOUS.

La Présidente Isabelle TIFRA

5

LA VIE ASSOCIATIVE

JEUNESSE ASSOCIATIVE

Le 1er juin, la lampisterie a réouvert ses portes ; un apéritif a été offert aux adhérents par l'association, en présence de M. MORIN Jean-Pierre. Une vingtaine de jeunes sont déjà inscrits, filles et garçons.

Pour tous ceux et celles, à partir de 14 ans, dont les parents doutent toujours de la bonne marche de l'association, vu les problèmes antérieurs, nous les invitons à venir voir le local et à se renseigner auprès des responsables.

Nous avons déjà mis à leur disposition : baby-foot, Flipper, Jeux Vidéo, Chaîne HI-FI etc...

Bientôt, la télé et le lecteur seront là.

Pour que les jeunes puissent passer des moments tranquilles, inscrivez-vous : 70F. à l'année (clé fournie).

Le Président

CLUB DES CIGALES

Le « Club des Cigales » organise sa traditionnelle exposition annuelle le dimanche 21 Juillet 1996, à la Salle Polyvalente, de 10 heures à 19 heures.

Vous pourrez y admirer les travaux exécutés par les membres des différents ateliers, tout au long de l'année.

En complément, des artistes professionnels nous feront l'honneur de participer à cette manifestation, en présentant leurs oeuvres.

A l'issue de cette journée aura lieu le tirage des 26 lots de notre tombola, dont les billets seront proposés chez les commerçants et sur place.

VOLLEY-BALL

Les entraînements continueront pendant les vacances scolaires.

Tous les jeunes et autres personnes intéressées seront accueillis.

Entraînements à la Salle Polyvalente les Mercredis et Vendredis de 19H30 à 21H30.

SECTION GYMNASTIQUE

L'Assemblée Générale aura lieu le 6 Juillet 1996 à 17 Heures, à la Salle Polyvalente de Sainte-Anastasie.

Les volontaires, désirant participer au bureau du club sont priés de se manifester au plus tard le jour de l'Assemblée Générale.

Un pot et une loterie clôtureront cette réunion.



ECOLE DE TENNIS

Le samedi 29 Juin 1996 à la salle polyvalente de 18 H. à 20 H., auront lieu les passages et remises de balles :

- 1er Balle
- Raquette de Bronze
- 2ème Balle
- Raquette d'Argent
- 3ème Balle
- Raquette d'or

Le Bureau et le Professeur de tennis invitent tous les parents à venir encourager leurs enfants. Un grand goûter clôturera cette fête.

Pour tous renseignements sur l'école de tennis s'adresser à :

M. CUADRA A., Président

au 94.72.22.36

M. VEZIANO, Professeur de tennis au 94.72.22.67

CLUB DE BASKET-BALL

Un de nos dirigeants sportifs à l'honneur Nous sommes heureux de féliciter Madame Solange PETITGAND qui vient de se voir décerner un témoignage officiel de satisfaction par la Fédération Française de Basket-Ball du Var.

Tous ses amis, membres du Club et supporters lui adressent leurs sincères remerciements.

FOOTBALL

APPEL DU PRESIDENT:

Le Club recherche « désespérément » des dirigeants pour étoffer l'équipe actuelle (secrétariat, trésorerie, entraînements). Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. S'adresser à M. Bernard SCLAFANI Tél.: 94.72.22.79.

BOUCLES DE L'ISSOLE



La 10ème édition de la Course Pédestre « Les Boucles de l'Issole » se déroulera le Samedi 13 Juillet à 19 H.

Nous comptons sur une active participation des athlètes locaux ainsi que sur les encouragements de leurs amis et supporters.

Rappelons que la circulation des véhicules sera réglementée sur le circuit (voir arrêté municipal).

Nous demandons également aux propriétaires de chiens de ne pas les laisser divaguer, ceci afin d'éviter tout incident.

Rendez-vous à tous le 13 Juillet.

Le Président M. P. Grosjean

FETE DE LA MUSIQUE

UN SUCCES SANS PRECEDENT

La musique a été célébrée comme il se doit dans notre village, ce jeudi 20 Juin. Bien que la manifestation soit fixée à 18 H, de nombreuses personnes se pressaient, dès 17 H 45, devant les portes de la salle polyvalente. En fait, plus d'une centaine de personnes sont venues encourager les élèves de l'école de piano et applaudir tous nos artistes locaux.

La séance s'est partagée en deux parties distinctes, séparées par un petit entracte. Pour commencer, les enfants -et quelques adultes- un peu émus les uns et les autres- ont démontré, selon la tradition, ce qu'ils ont acquis durant l'année passée, grâce à leur travail personnel et grâce à la patience et aux qualités pédagogiques de leur professeur.



La seconde partie était consacrée aux artistes de notre village, qui ont voulu à travers leurs prestations, partager avec tous leur passion pour la musique, qu'il s'agisse de musique instrumentale ou de chant.

Armande LOVERA et Catherine BOCCI ont interprété magistralement, malgré la difficulté des airs choisis, à travers deux duos et chacune un solo, successivement MOZART (Les Noces de Figaro), BELLINI (Roméo et Juliette), VERDI (Le Bal Masqué) et DELIBES (Lakmé). Elles ont été accompagnées, au piano par Pierre LAURENT.

Patrick BARTHES nous a charmés et envoûtés, au cornet à pistons, avec la fantaisie brillante de J.B. ARBAN, accompagné également au piano par Pierre LAURENT. Les deux musiciens ont réussi là un petit chef d'oeuvre d'interprétation.

Enfin, la toute nouvelle CHORALE de Ste-Anastasie -qui n'a pas encore trouvé son nom- a prouvé qu'avec seulement six mois de travail assidu -à raison d'une séance par semaine- il est possible d'obtenir un résultat très convenable, et aussi de démontrer la joie qu'il y a à chanter ensemble. Mme et M. TITEUX, grâce à qui cette chorale a pu voir le jour, ont été chaudement félicités par tous. M. TITEUX encouragea vivement tous ceux qui aiment chanter à venir se joindre aux membres actuels de cette nouveau-née.

Cette manifestation, qui se déroula dans une ambiance amicale et compréhensive, prouve que, dans notre village, l'avenir de la musique est assuré et laisse augurer un développement harmonieux, en quantité et en qualité, de tous ces talents exprimés ce soir.